

Les enfants privés d'enfance

Partage international n° 287 - Juillet 2012

Interview de Sahar Baïdoun par Felicity Eliot

Les enfants palestiniens de 5 à 17 ans sont ciblés par la police et les militaires israéliens. « Ciblés » signifie arrêtés, traités et maltraités de manière à provoquer un traumatisme profond - d'où l'utilité de centres communautaires se consacrant à leur réhabilitation. Sahar Baïdoun travaille au Centre Mada à Silwan, zone de Jérusalem où cette victimisation est omniprésente. Felicity Eliot l'a rencontrée lors d'une conférence à Amsterdam et l'a interrogée pour *Partage international*. Organisée par plusieurs groupes de militants pour la paix, la rencontre intitulée *Liés, les yeux bandés et condamnés* s'est déroulée à Amsterdam en mai 2012. Les participants ont écouté Sahar Baïdoun parler des atrocités, du harcèlement et des constants abus endurés par les Palestiniens. L'avocat des Droits humains, Gerard Horton, qui travaille en Palestine pour l'ONG Défense des enfants internationale (DEI), a rejoint la conférence via Skype depuis Jérusalem et a détaillé les actes illégaux commis par des soldats pratiquement en toute impunité et qui sont apparemment tolérés ou ignorés des autorités israéliennes.

La conférence a débuté par la projection d'un documentaire puissant et choquant intitulé *Enfants volés, vies volées*.

Des adolescents de 13 et 14 ans qui ont peur de sortir de chez eux et ne parviennent pas à retourner à l'école, des garçons de 15 ans qui mouillent leur lit et parlent à peine, des enfants perturbés par des cauchemars nuit après nuit, des garçons de 12 ans traînés hors de leur lit en pleine nuit, des garçons de 9 ans auxquels on bande les yeux et qu'on effraie délibérément avec des chiens policiers ; de jeunes garçons qui parlent de mettre fin à leurs jours. Des enfants qui ont subi des violences physiques, des menaces de torture, d'isolement cellulaire. Une mère qui avoue dire aux jeunes filles et aux jeunes femmes de ne jamais avoir d'enfants. « *Quel est ce monde où il n'y a aucun espoir et pas de justice. Pourquoi ? Parce que nous sommes Palestiniens* », demande-t-elle en regardant droit dans la caméra de Gerry

O'Sullivan pour ce documentaire réalisé en 2010.

Un ancien soldat de l'armée israélienne devenu membre des Combattants pour la paix (ONG israélo-palestinien), raconte comment un enfant palestinien capturé était un « trophée ». « *Pour moi, je ne me souviens pas les avoir vraiment considérés comme des enfants ou des personnes....* » Il se rappelle d'enfants aux côtes brisées par les coups de pieds des soldats. Plus tard dans le documentaire, il avoue son envie de pleurer, mais sachant que s'il commençait, il ne s'arrêterait jamais car c'est chaque jour qu'il était confronté à cette situation. Pour survivre, il s'engourdissait en fumant du haschich comme beaucoup de ses camarades.

Le film permet aux enfants enlevés de raconter leurs propres histoires et rend la projection convaincante, mais effrayante. Le film interroge d'autres témoins sur les intimidations continues et délibérées et les abus infligés quotidiennement en totale impunité. Un groupe appelé *les Artisans chrétiens de la paix*, à Hébron, a pris l'initiative de circuler dans Hébron en tant qu'observateurs.

Quand les enfants palestiniens sont arrêtés, principalement pour avoir prétendument lancé des pierres sur des soldats israéliens, dans 100 % des cas, leurs mains sont ligotées étroitement derrière le dos avec des bracelets en plastique ; dans 90 % des cas, ils ont les yeux bandés, 70 % sont battus ou reçoivent des coups de pied lors de leur arrestation ou leur interrogatoire, au moins 17 % sont placés en isolement cellulaire, 45 % des garçons sont traînés hors de leur lit entre minuit et 4 h du matin, 7,5 % sont menacés d'agression sexuelle, la menace étant exécutée dans 4,5 % des cas (statistiques de 2010). En 2010, 7,5 % des garçons ont été torturés par chocs électriques - rien d'étonnant alors que 81 % des enfants s'effondrent et « avouent » avoir jeté des pierres.

Dans beaucoup de cas, les garçons ne sont emprisonnés que de 24 à 48 h, mais parfois, leur incarcération se prolonge plusieurs mois. Les enfants sont obligés de signer ou signent volontiers des documents en hébreu afin de sortir de prison.

Comme si cette injustice et cette souffrance ne suffisait pas, on n'informe pas les parents du lieu de détention de leurs enfants. Ils ne sont pas autorisés à les voir (les filles sont également arrêtées de temps à

autre) jusqu'au jour des soi-disant « procès » - et alors seulement à distance. Les enfants sont amenés à la cour chevilles attachées et poignets menottés.

Selon les centres de réadaptation, de nombreux enfants souffrent d'une forme de trouble de stress post-traumatique ; certains heureusement occultent tout souvenir de leur arrestation, des interrogatoires et des abus, mais d'autres, moins chanceux, restent marqués psychologiquement.

Gérard Horton, de la section palestinienne de DEI, lance un appel pour que les droits fondamentaux humains soient respectés : les jeunes doivent être accompagnés par un ou leurs deux parents, les avocats doivent être autorisés à avoir accès aux enfants avant l'interrogatoire et des enregistrements sonores et vidéos de l'interrogatoire doivent être réalisés.

[Sources : *Enfants volés, Vies Volées* ; Défense des enfants internationale ; Briser le silence ; Gate48]

Partage international : *Pourriez-vous dresser un tableau de Silwan et des conditions dans lesquelles les gens vivent ?*

Sahar Baïdoun : Silwan est l'un des principaux villages à proximité de Jérusalem, près de la porte sud de la vieille ville, la porte des immondices, et le plus proche de la mosquée Al-Aqsa et du Mur des lamentations. Cinquante pour cent de ses 55 000 habitants sont mineurs et 75 % vivent en dessous du seuil de pauvreté ; 460 maisons sont menacées de démolition, 40 maisons ont déjà été saisies par les colons.

PI. *Depuis combien de temps les colons israéliens vivent-ils à Silwan ? Comment cela a-t-il changé Silwan ?*

SB. Silwan était un village de tranquillité, de paix et de confort, mais tout cela a disparu. Silwan est devenu l'exact opposé du calme depuis 1992, quand environ 380 colons israéliens ont commencé à se déplacer dans la zone illégalement. Depuis, les habitants de Silwan ont dû faire face à de nombreux défis. Tout d'abord, l'EIAD, la plus grande organisation privée israélienne de colonisation, a été employée par le gouvernement israélien pour prendre en charge les fouilles archéologiques destinées à éradiquer l'histoire arabe des environs de Silwan et à judaïser les quartiers arabes de Silwan. Naturellement, la présence de colons parmi les Palestiniens à Silwan était inacceptable et provocatrice, et cela a causé des affrontements et des confrontations presque quotidiennes.

PI. *Depuis combien de temps travaillez-vous au*

Centre et quel est votre formation ?

SB. Je travaille en tant que coordinatrice au Centre Mada (CCM) à Silwan. Il s'agit d'un centre communautaire local établi en 2007 par un groupe de militants. Le CCM a été créé pour une raison précise : fournir aux enfants, aux femmes et aux jeunes un endroit sûr pour se rencontrer, être créatif et s'amuser.

J'y travaille depuis près de deux ans. J'ai obtenu un diplôme en administration des affaires, et j'ai beaucoup d'expérience dans le travail bénévole avec des enfants. J'ai suivi de nombreux cours de sensibilisation, de création de micro-projets pour les femmes, et j'ai été formée par un expert du travail psycho-social.

PI. *Quelle est l'étendue du Centre ?*

SB. Le centre a de nombreuses activités dirigées par différents services : psycho-social, centre d'informations, activités juridiques, culturelles et récréatives, journalisme et médias, et les départements d'ergothérapie. Nous nous efforçons d'assurer un soutien à la communauté de Silwan, en particulier aux enfants.

PI. *Pourquoi est-il nécessaire d'aider à la réinsertion des enfants ?*

SB. Les enfants font face à divers traumatismes dramatiques qui leur causent de nombreux problèmes sociaux, psychologiques et éducatifs. Donc, nous nous efforçons de réduire l'impact des traumatismes et de leur offrir un espace sécurisant. Notre mission est de créer une génération de Silwani familiarisés avec leur histoire et leur héritage, croyant en leur communauté et leur avenir, reconnus par leurs droits et leurs responsabilités. Il faut qu'ils puissent honorer leur identité culturelle et palestinienne.

PI. *Le documentaire Enfants volés, vies volées montre que des enfants âgés de seulement cinq ans sont gravement traumatisés.*

SB. Les traumatismes sont généralement dus à l'arrestation, mais le niveau d'impact diffère de l'un à l'autre. Les pires traumatismes résultent des arrestations en pleine nuit, suivies de l'interrogatoire sans la présence des parents, et au cours duquel l'enfant est exposé à un niveau élevé d'agression physique et verbale. La deuxième agression la plus effrayante est l'enlèvement de mineurs de moins de 10 ans dans les rues. Habituellement, c'est leur première expérience d'arrestation brutale.

PI. *N'y a-t-il pas de protection légale ?*

SB. La loi israélienne prévoit la protection des enfants, mais l'occupation israélienne considère ces événements comme faisant exception à la loi. C'est

devenu la « loi » quotidienne, à la place de la véritable loi. Par exemple, la façon dont les enfants sont arrêtés et détenus, mains menottées, yeux bandés, pendant de longues heures ; ou les arrestations nocturnes. La loi israélienne ne permet pas de telles pratiques sauf lors de circonstances spécifiques. Mais l'occupation israélienne s'appuie sur ces exceptions pour justifier ces attitudes violentes.

Le pire aspect pour les enfants, c'est le sentiment constant d'insécurité, d'être pourchassés par les colons, les services de renseignement et les soldats israéliens. Mais les familles vivent également avec un sentiment d'insécurité dû à l'instabilité causée par les efforts continus pour judaïser Silwan. Il y a des centaines d'ordres de démolition, d'expulsions et de plans conduits par la municipalité israélienne de Jérusalem, qui ont pour objectif de changer la structure entière du village, en ignorant les besoins des habitants palestiniens.

PI. *Que se passe-t-il au Centre quand un enfant est arrêté ?*

SB. Je vais me focaliser sur les conditions d'arrestation et de détention. Normalement, les parents informent notre service juridique de l'arrestation. Alors nous suivons cette affaire en employant des avocats et fournissons les conseils juridiques nécessaires aux familles. Les coordonnées de l'enfant et sa famille nous sont données par le département psycho-social et nous faisons des visites à domicile pour recueillir les informations afin de déterminer les besoins adéquats pour chaque cas (psycho-social, médical, juridique), nous consultons les parents et décidons du traitement approprié en conséquence.

PI. *Adressez-vous des réclamations aux autorités locales ? Que faut-il faire à votre avis ?*

SB. Toutes les demandes aux autorités locales sont adressées par le service juridique au tribunal en pointant les violations des lois concernant les enfants, les démolitions de maisons, les expulsions et la destruction de l'environnement.

Je pense qu'Israël devrait cesser la manipulation et mettre en pratique les conventions internationales

concernant ces questions. Les Israéliens affirment que les enfants violent la loi, et mettent en danger la vie des Israéliens, alors qu'en fait, ceux qui jettent des pierres et participent à ces affrontements le font en raison des pressions extraordinaires et des provocations pratiquées par les colons et leurs gardes de sécurité d'une part, et les pratiques des forces israéliennes d'autre part. Les forces israéliennes utilisent la punition collective - sur tous les enfants palestiniens coupables ou non de jeter des pierres. Il s'agit donc d'une politique programmée pour détruire les enfants, les rendre inopérant dans leur lutte contre l'occupation israélienne. Et, naturellement, les attitudes et les actions des forces israéliennes ciblent l'avenir de ces enfants et créent ainsi une génération épouvantée et ignorante.

Nous pensons que la communauté internationale doit exercer davantage de pression sur Israël, l'obliger à se soumettre aux conventions internationales qu'il a signées. Nous espérons aussi davantage de soutien de la communauté internationale pour le peuple en Palestine en général et la population de Jérusalem, en particulier, de manière à renforcer sa lutte pour une juste cause.

Il est intéressant de noter qu'Israël a ratifié la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant en 1991, ainsi que la 4^e Convention de Genève (1949) en 1991, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) en 1992, la Convention des Nations unies contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984) en 1991. En moyenne, 324 enfants palestiniens sont emprisonnés chaque mois.

[Source : section palestinienne de Défense des enfants internationale]

Auteur : Felicity Eliot, rédactrice en chef de Share International, basée à Amsterdam (Pays-Bas).

Sources : plusieurs sources

Thématiques : [Société](#), [politique](#)

Rubrique : [Entretien](#) ()